

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jueidis

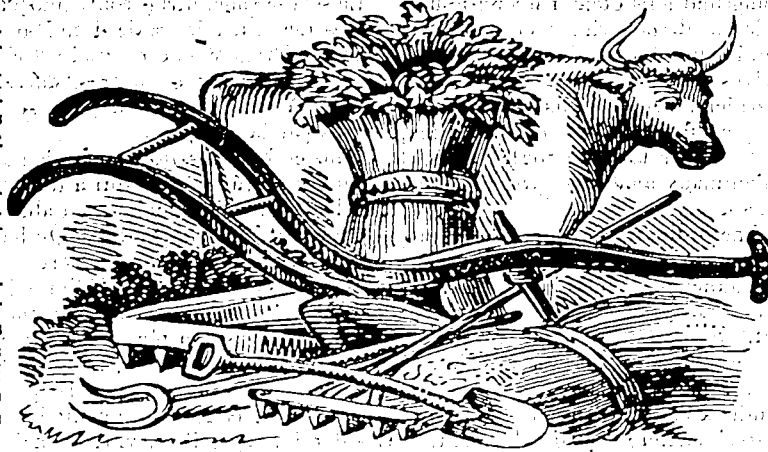
Editeur-Propriétaire

FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau, et les arriérés devront alors avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédacteur

J. D. SCHMOUTH

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées au Rédacteur.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne ; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

CAUSERIE AGRICOLE

SEVRAGE DES AGNEAUX.

Dans nos localités, il est une habitude invétérée qui nuit considérablement à l'amélioration de l'espèce ovine et à laquelle on doit attribuer en très-grande partie la dégénérescence de nos moutons. Cette habitude est celle de laisser les agneaux avec leurs mères, jusqu'à ce qu'ils se sevrant d'eux-mêmes. Elle est générale, et jusqu'à présent il n'a été fait aucun effort pour la faire disparaître de notre pratique agricole. Nous allons en faire connaître les principaux inconvénients.

Dans un élevage bien conduit, toutes les causes qui peuvent tendre à arrêter la croissance des animaux, ou tout simplement à en diminuer la rapidité, doivent être éloignées avec un soin scrupuleux. Pendant leur jeune âge, les bestiaux ont besoin d'une nourriture substantielle, abondante, et qui puisse satisfaire à tous leurs besoins. Il est bien vrai que le lait de la mère est pour son petit l'aliment le plus convenable; mais il faut remarquer que cet aliment n'est le meilleur que pendant un certain temps, variable suivant les espèces; et que, passé ce temps, le jeune animal souffre du manque de nourriture, si on n'ajoute pas au lait quelque autre nourriture, ou si on ne le remplace pas tout-à-fait par des aliments plus en rapport avec les forces digestives de l'animal.

En général l'allaitement des agneaux ne doit pas durer au delà de quatre mois, et le sevrage doit être terminé à cette époque. Les agneaux ont d'ailleurs l'instinct de se pourvoir d'un supplément de nourriture en prévision du sevrage. Ils mangent avec leurs mères les fourrages que l'on distribue au ratelier ou les herbes du pâturage, suivant le cas. Dès l'âge de trois semaines, on les voit tirer brin à brin le foin du ratelier, et consommer avec avidité ces brins triés par eux-mêmes.

Cet instinct porte avec lui son enseignement, et l'éleveur

devrait en tenir compte. Puisque l'agneau prend de la nourriture en dehors du pis de la mère, c'est que ses besoins l'y obligent, c'est que son estomac doit s'accoutumer petit à petit à s'exercer sur des matières d'une digestion plus difficile comme le sont les fourrages secs, les racines, les grains et les herbes du pâturage. L'éleveur doit donc favoriser de tout son pouvoir cette tendance naturelle des jeunes animaux et leur fournir, parmi les aliments qu'il a à sa disposition, ceux que ces bestiaux consommeront avec le plus de plaisir.

Il n'y a rien à gagner à laisser les agneaux se sevrer d'eux-mêmes, au contraire, on a tout à perdre. Les mères et les petits souffrent au même degré. Ainsi les agneaux, quoique prenant au pâturage un peu de leur subsistance, se fient beaucoup trop au pis de leurs mères. Celles-ci, d'un autre côté, diminuent considérablement de lait, cette diminution commence même à devenir sensible dès le deuxième mois après la mise-bas; et vers le quatrième mois les brebis donnent à peine quelques gouttes de lait que leurs agneaux absorbent avec une excessive avidité.

Les petits pâtiennent, maigrissent généralement, et leur croissance en souffre beaucoup. Ils sont si difficiles sur le choix de la nourriture qu'ils refusent la plus grande partie des herbes du pâturage. Les brebis, à leur tour, sont épuisées par cette longue lactation, et à l'automne elles sont souvent d'une maigreur effrayante. En un mot, l'allaitement trop prolongé empêche le développement rapide des agneaux et fait souffrir les brebis nourrices au même degré.

Il n'y a que les mères très-bonnes litières qui puissent résister à ce régime et produire de beaux agneaux. Mais ces mères sont très-rares, et il ne serait pas sage de compter là-dessus; de sorte que, règle générale, il est beaucoup plus avantageux de sevrer les agneaux dès qu'ils sont devenus assez vigoureux pour se suffire à eux-mêmes.

Tous les éleveurs reconnaissent que nos races communes de moutons pèchent par la taille et la conformation. Pour faire disparaître ces deux défauts, ils font des acquisitions

de reproducteurs étrangers, ce qui occasionne ordinairement des dépenses très-élevées et dont les résultats sur l'amélioration générale de la race sont fort restreints.

Le reproducteur étranger, quelles que soient ses hautes qualités, ne lutte que pendant un petit nombre d'années contre le mauvais régime. Les premiers produits du croisement sont d'ordinaire assez beaux, promettent beaucoup; ils tendraient même ce qu'ils promettent s'ils étaient mieux nourris; mais on ne leur accorde pas de nourriture et de soins exceptionnels; ils sont soumis au même traitement que les sujets non améliorés, et arrivés à l'âge d'adulte ils ne sont guère préférables à ces derniers. Quelquefois même leur taille et leurs formes sont plus défectueuses que chez les bestiaux communs; de sorte qu'en retour de toutes les dépenses faites pour l'achat d'animaux améliorateurs, on a obtenu que de très-minces succès.

Si le traitement et le régime ordinaire des moutons communs subissaient quelques transformations; si, par exemple, on nourrissait mieux les reproducteurs mâles et femelles, si l'on adoptait un meilleur système d'élevage, les choses se passeraient bien autrement. Sans dépenses, et presque à l'insu de l'éleveur lui-même, une alimentation judicieuse améliore sûrement une race. Par cela même qu'un jeune animal est mieux nourri, mieux élevé, il prend une taille plus forte et sa conformation s'améliore considérablement.

Dès la première génération, le perfectionnement dû au bon régime est visible pour l'observateur; à la seconde il augmente, et à la troisième ou à la quatrième il est remarquable, même pour celui qui n'est pas connaisseur.

En général, on ne devrait jamais avoir recours aux reproducteurs améliorateurs étrangers à la race dans l'unique but d'augmenter la taille des animaux communs. Le bon régime suffit, il est même le seul moyen d'arriver au succès, tout autre moyen ne produirait qu'une amélioration momentanée et factice. Mais les reproducteurs étrangers pourront avoir d'excellents effets dans le perfectionnement des moutons, sous le rapport de la conformation et sous celui des qualités de la laine; et encore le succès ne sera-t-il complet qu'à la condition que la bonne alimentation vienne aider le travail améliorateur du reproducteur étranger.

On sépare trop souvent ces deux moyens de perfectionnement, tandis que le bon soins seul suffirait pour faire comprendre que l'un ne peut aller sans l'autre.

Lorsqu'on n'est pas en état d'augmenter la quantité et la qualité des aliments, il vaut infiniment mieux se contenter de la race commune et garder dans sa bourse l'argent qu'on destinait à l'achat des reproducteurs; car cette race commune s'est formée sous l'influence du régime actuel et elle seule peut réussir quelque peu dans d'aussi mauvaises conditions. Les animaux améliorés sont mieux conformés, produisent plus que les autres avec la même quantité de nourriture, mais ils sont en même temps plus exigeants et si leurs exigences ne sont pas satisfaites, ils deviendront même inférieurs aux bestiaux communs.

Ce que nous avançons ici, nous pouvons le prouver très-facilement. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les éleveurs canadiens ont commencé l'amélioration des différentes espèces d'animaux domestiques et pourtant quels en ont été les résultats sur le perfectionnement général de ces bestiaux?

Les dépenses effectuées dans ce but, ont été immenses. On a payé des sommes folles pour l'achat de reproducteurs étrangers; cependant nos animaux sont tout aussi défectueux qu'ils l'étaient il y a trente ans. Nous voyons bien d'excellents éleveurs dont les étables sont remplies de splendides animaux; mais l'amélioration n'est pas encore sortie

de leurs troupeaux, leurs voisins mêmes n'ont pas fait de progrès sensibles dans cette voie.

Les succès des premiers proviennent ce que peut produire un élevage intelligent, en même temps qu'ils démontrent que l'emploi des types améliorateurs n'a aucun effet durable s'il n'est accompagné de bons soins et d'une alimentation plus riche et plus abondante.

Le sevrage bien dirigé contribue puissamment à perfectionner les races, il fait partie d'un bon système d'amélioration. Tout sevrage doit être graduel, c'est-à-dire que les jeunes animaux, agneaux ou autres, doivent être amenés insensiblement à remplacer le lait de la mère par des aliments fournis par la culture.

Dans ce but, aussitôt que les jeunes agneaux commencent à manger au râtelier, ce qui a lieu, comme nous l'avons dit, vers l'âge de trois semaines, on allie au lait des brebis quelque aliment plus substantiel. On leur donne, par exemple, un peu d'orge ou d'avoine, ce dernier grain surtout leur plaît beaucoup. On obtient aussi d'excellents effets avec les fèves-roles et les pois. La farine d'avoine mélangée avec un peu de son n'est pas non plus à dédaigner. Enfin à tous ces aliments on ajoutera du bon foin de prairie. On recommande de concasser les fèves-roles et les pois ou de les faire ramollir dans l'eau bouillante avant de les donner aux agneaux. Ces derniers ont, il est vrai et malgré leur jeune âge, une très-grande puissance de mastication; mais si les grains durs sont préparés d'avance, les agneaux éprouveront moins de difficulté à les consommer et s'en assimileront plus complètement les principes nutritifs.

A cet âge surtout on doit éviter de mettre les agneaux sur des pâturages riches et frais; car ils y seraient exposés à des diarrhées très-persistantes et à des maladies inflammatoires très-dangereuses et quelquefois mortelles.

Jusqu'à l'âge de deux mois, les agneaux doivent avoir toute liberté de prendre au pis de leurs mères tout le lait dont ils auront besoin et qu'elles pourront leur donner; mais plus tard, leurs forces ont augmenté, ils sont devenus plus exigeants et la lactation a déjà diminué dans une forte proportion. Il est devenu alors absolument nécessaire de commencer sérieusement le sevrage.

A cet effet, on sépare les petits de leurs mères; et on les conduit sur des pâturages riches, succulents et parfaitement assainis. Cette dernière condition est excessivement importante, néanmoins on n'y fait jamais attention et nous voyons des éleveurs laisser paître leurs agneaux et leurs bêtes adultes sur des terrains très-humides avec autant d'insouciance que s'il ne devait en résulter rien de fâcheux. Cependant il est presque impossible qu'un troupeau pâture sur un terrain humide sans qu'un grand nombre de bêtes ne soient atteintes de la pourriture, maladie lente, mais incurable et qui emporte chaque année beaucoup de moutons. L'éleveur soigneux et connaisseur éloignera donc ses moutons et surtout ses agneaux de tout pâturage humide.

Pendant quelque temps encore, on mettra les petits avec leurs mères tous les soirs pour les séparer de nouveau le matin suivant, afin que le sevrage ne soit pas trop brusqué. Nous avouons que cette pratique, excellente en elle-même, ne laisse pas que d'être très-embarrassante puisque tous les matins il faut procéder à un nouveau triage. Mais cette peine obtient bientôt sa récompense, par la rapidité avec laquelle les agneaux grandissent et le repos que les brebis en ressentent. D'ailleurs l'embarras ne dure pas longtemps; huit jours de cette pratique suffisent pour familiariser les uns et les autres avec la séparation, après quoi on peut effectuer le sevrage complet.

Voilà la règle adoptée généralement par les éleveurs qui réussissent le mieux dans la production des moutons. Quelques-uns cependant, ils font une petite exception en faveur des agneaux petits, faibles ou de race précieuse. Pour ceux-ci, tout en continuant à leur donner un supplément de nourriture riche et savoureuse, ils prolongent encore, pendant un mois ou six semaines l'allaitement complet, et en même temps ils empêchent les brebis nourrices de faiblir en les nourrissant dans de gras pâturages auxquels ils ajoutent une bonne quantité de farineux délayés dans l'eau. En ceci, ils prennent une décision suivant les besoins de leurs moutons.

REVUE DE LA SEMAINE

Le corps social souffre d'un mal horrible, hideux, et la gangrène va bientôt l'envahir tout entier si l'on ne s'empresse d'y apporter un remède efficace. La corruption électorale n'est pas une maladie ordinaire que les remèdes communs et faibles peuvent guérir. Non, c'est une maladie intense, et par-dessus tout contagieuse qui se propage avec une excessive rapidité.

C'est pendant les élections actuelles surtout que la corruption s'est montrée dans toute sa laideur et dans toute sa force désorganisatrice. Mais il faut bien se garder de croire qu'elle en est à son premier coup d'essai. Depuis longtemps elle rongé notre société, et ce n'est qu'avec les années qu'elle s'est généralisée. D'abord elle était à peine perceptible, et, confiants dans l'honnêteté de la population canadienne, nos législateurs n'ont pas cru devoir sévir contre elle; mais peu à peu elle a grandi, elle a monté. Partis des bas-fonds, elle a atteint les classes moyennes, puis, plus forte et plus entreprenante, elle s'est emparée de la haute société, et maintenant de quelque côté que nous jetions les yeux, nous ne voyons que la corruption poussée à son extrême limite.

Il est donc temps d'apporter un remède efficace à ce mal. Nous avons peut-être trop attendu, mais essayons de le faire disparaître, et pour cela employons les moyens les plus énergiques, coupons le mal dans sa racine. Si les électeurs n'étaient pas tentés, ils ne se vendraient pas, et ne se parjurement pas. Eloignons donc les tentations et anéantissons les tentateurs.

Deux grands moyens sont à l'ordre du jour pour arriver à ce but : les pénalités et le vote au scrutin secret.

Les pénalités, les lois électorales ont déjà été essayées, les lois actuelles sont déjà très sévères, contre les acheteurs et les vendeurs de suffrages, elles punissent rigoureusement les parjures et si une législation pouvait empêcher la corruption, la nôtre serait des plus efficaces; la loi électorale qui a servi à régler les élections actuelles est même toute nouvelle, et cependant qu'a-t-elle produit, qu'a-t-elle empêché? Rien du tout; au contraire, à voir son fonctionnement, on croirait qu'elle permet plus que jamais l'achat des voix. Une certaine espèce de gens appelés cabaleurs, en ont bientôt reconnu les côtés faibles et ont bien su éluder ses pénalités et ses amendes. Ce ne sont donc pas les lois, les amendes et les autres pénalités qui peuvent nous débarrasser de la corruption dont nous souffrons.

À ce sujet, nous reproduisons ce qui suit du *Courrier du Canada*.

« Mais, la corruption électorale est un abus qu'on ne pourra jamais attaquer directement, combattre de front. On aura beau faire les lois les plus sévères, porter la punition jusqu'au pointoir pour la vie, on n'empêchera pas le can-

didat de pratiquer clandestinement l'achat des suffrages; parce que cet achat peut se faire de telle façon que la loi ne puisse l'atteindre quelque minutieuse qu'elle soit. Si on veut un exemple de cette impuissance de la loi à barrer complètement le chemin aux menées corruptrices, on n'a qu'à voir comment se font les élections dans les pays où la corruption électorale est punie des galères. »

Voilà, n'est-ce pas, un triste état de chose; le cabaleur, en dépit des peines les plus sévères sait toujours trouver le moyen d'acheter les suffrages, et ce qui est pis encore, par ces discours insidieux, il réussit ordinairement à fausser la conscience de l'électeur moins instruit que lui; il parvient à le rendre assez aveugle d'esprit pour l'empêcher de voir la sainteté du serment, en un mot, il le force presque à se parjurer, à perdre son âme pour le prix de quelques piastres.

Si encore cette infâme conduite du cabaleur n'avait pas d'autres conséquences que celle de faire élire un homme de préférence à un autre, le mal serait grand sans doute, mais il serait restreint. Malheureusement, en faussant la conscience de l'électeur, en lui montrant le chemin du parjure, l'acheteur de suffrages, détruit la foi et la crainte de Dieu dans le cœur de nos populations jadis si religieuses et si ferventes.

Depuis que cet infâme système s'est intronisé dans notre beau Canada, on est étonné de la désorganisation qu'il y a amenée. Les choses les plus saintes sont tournées en dérision, l'influence des ministres de l'Évangile jadis si grande est rendue presque nulle, la voix des évêques mêmes est méprisée. Nous avons entendu, à honte, un de ces cabaleurs traiter d'incapable, de caractère faible, le saint Evêque de Montréal, parce que les convictions religieuses et politiques du saint homme ne s'accordaient pas avec celles du susdit cabaleur; lequel, soit dit en passant, est d'une ignorance crasse.

Qu'allons-nous gagner à ruiner ainsi l'influence du clergé? Nous y gagnerons les malheurs qui sont venus fondre sur quelques contrées de l'Europe, et surtout sur la France pour la même cause. Les révolutions, les assassinats, les massacres, les incendies qui ont bouleversé ce dernier pays, ont eu une cause déterminante. Peu à peu des impies ont anéanti la foi chrétienne dans le cœur du peuple, insensiblement ils l'ont amené à mépriser la religion et ses ministres. Ils ont attaqué la conduite privée des prêtres; ils les ont traînés dans la boue pour le plus grand divertissement des ignorants: c'est ce qui commence déjà à se faire dans notre patrie. Puis, après avoir dévoré le mépris sur le clergé, on a honni la religion elle-même. Or, sans religion, le peuple le plus civilisé, le plus sage, n'est qu'un ramassis de bandits incapables de tout, les français nous l'ont prouvé.

Prenons garde à nous, nous commençons à suivre les traces de la France; arrêtons-nous, tandis qu'il en est encore temps, sinon nous tomberons dans le même gouffre et nous serons punis avec la même rigueur.

C'est donc un métier bien infâme que celui d'acheteur de suffrages, et puisque la loi ne peut pas l'atteindre empêchons-le de s'exercer.

Le second moyen énoncé, c'est-à-dire le scrutin secret, nous semble le plus propre à atteindre ce but. Le cabaleur ne donne de l'argent à un voteur que parce qu'il peut contrôler son vote; il se tient lui et ses amis aux polls où sont enrégistrés les voix et le pauvre voteur est moralement forcé de subir la pression de ceux qui l'ont payé; faisons disparaître ce moyen de contrôle et la corruption est par là même complètement empêchée.

Ce moyen a déjà été suggéré par le *Courrier du Canada* et voici en quels termes il l'apprécie :

" Le vote par scrutin secret laisserait, il est vrai, comme par le passé, pleine liberté au candidat d'acheter les suffrages, pourvu tout-fois, qu'il y mette certaines formes bien connues; mais il ferait que le candidat n'aurait plus d'intérêt à pratiquer cet achat, et voici comment: Il est bien entendu, n'est-ce pas, qu'un candidat, quelque millionnaire et quelque prodigue qu'il soit, ne jette pas, en temps d'élection, son argent par les fenêtres pour le seul plaisir de vider sa caisse, et il est inouï qu'un candidat ait fait la folie d'acheter le suffrage d'un électeur qu'il soupçonne avoir l'intention de voter contre lui. Or, le vote par scrutin secret mettrait précisément le candidat dans cette incertitude à l'endroit du profit qu'il devra retirer de ses largesses.

" Avant d'ouvrir sa bourse à un électeur manifestant la bonne volonté d'y puiser, le candidat se dirait :

" Qui me donne l'assurance que cet électeur, qui veut me vendre son suffrage, n'ira pas voter contre moi après avoir reçu mon argent? S'il a perdu le sentiment de l'honneur au point de se vendre, vraisemblablement, il ne se fera pas scrupule de me tromper et de donner son suffrage à mon adversaire; et il sera d'autant plus à son aise pour commettre cette duperie à mon détriment qu'il sait que jamais je ne pourrai le constater.

" Si, après un pareil colloque, le candidat ne ferme pas sa bourse, c'est qu'il aura perdu complètement la tête."

Le scrutin secret est de l'aveu de tout le monde le moyen le moins imparfait de s'opposer à la corruption électorale. Nous disons le moins imparfait, parce que, comme toute œuvre humaine, il est quelque peu entaché d'impuissance, la perfection n'existe que dans les lois divines, les législations humaines sont toujours imparfaites, la meilleure est celle qui l'est le moins.

Ce qui nous prouve combien le scrutin secret empêchera la corruption, c'est que les personnes qui font métier d'acheter les suffrages y sont complètement opposées. Ces jours derniers, nous rencontrant avec un de ces individus, le sujet tomba sur les réformes à apporter à la loi des élections et spécialement sur le scrutin secret. Ce mode de votation, nous dit notre interlocuteur, nous ôterait, s'il devenait loi, tout moyen de constater que nous ne sommes volés, et il serait du devoir de nos membres de s'y opposer de toutes leurs forces. Eh bien oui, lui répondîmes nous, c'est précisément le mode le plus efficace de vous empêcher d'acheter les suffrages, d'exercer la corruption, et c'est pour cette raison qu'il devrait être adopté à l'unanimité.

Malheureusement, nous craignons fort que le vote au scrutin secret ne soit pas adopté par la Chambre des Communes, car nos représentants sont trop intéressés dans les questions qu'ils auront alors à décider. Dans tous les cas, s'ils le font, les électeurs honnêtes de toutes les parties de la Puissance leur en seront très-reconnaissants.

Le vote au scrutin secret peut se faire de deux manières: par bulletin écrit ou par vote verbal devant un certain nombre de magistrats tenus au secret.

Avec le mode des bulletins, les officiers-rapporteurs n'auront qu'à identifier les voteurs et à recevoir les bulletins. Ce mode serait parfait ou à peu près si tous les électeurs savaient écrire; mais souvent ils n'ont pas cet avantage et ils seront obligés de requérir pour la circonstance l'aide de personnes peu scrupuleuses qui pourraient bien faire voter le trop confiant électeur dans un sens tout différent du sien propre. Ici, ce n'est pas une corruption du voteur, mais c'est une corruption du suffrage, autre genre qui sans être aussi abominable que le premier n'en altère pas moins la volonté des populations.

La votation secrète devant trois magistrats, par exemple, prévient cette altération du vote et il suffirait d'apporter dans le choix de ces officiers tout le soin qu'exige l'importance de l'œuvre qu'ils sont appelés à accomplir.

Les élections touchent bientôt à leur fin et dès maintenant

nous pouvons entrevoir le résultat de la grande bataille que viennent de se livrer les deux partis qui se partagent les opinions de toutes les populations de la Puissance, le parti libéral et le parti conservateur.

Dans la Puissance de Québec 52 élections sont terminées, de ce nombre 38 ont donné des députés conservateurs, et 14 des députés libéraux. Dans Ontario il y a eu 71 élections dont 33 conservatrices et 38 libérales. Au Nouveau-Brunswick, les élections ont fourni 12 conservateurs et 2 libéraux, faisant un total de 14 représentants. La population de la Nouvelle Ecosse a choisi pour la représenter aux Communes 20 conservateurs et 2 libéraux, donnant un total de 22 membres. En somme, toutes les élections faites jusqu'aux dernières nouvelles ont donné 103 conservateurs et 56 libéraux. Le nombre des membres pour la Chambre des Communes étant de 200, il ne reste donc que 41 élections à faire. A l'heure où nous écrivons ces lignes les comtés de Bonaventure, Yamaska et de Laprairie, ainsi que les divisions Est et Ouest de Montréal doivent avoir fait leur choix, mais nous n'en connaissons pas les résultats.

Album du Touriste, par J. M. LeMoine

Notre littérature nationale vient de s'enrichir d'un nouvel ouvrage dû à la plume d'un auteur déjà avantageusement connu du public canadien, M. J. M. LeMoine.

Cet ouvrage a pour titre: *l'Album du Touriste*. Comme le titre l'indique, il est destiné à charmer les loisirs du touriste. Qu'il soit étranger ou canadien, le voyageur trouvera dans l'Album un passe-temps joyeux et instructif, car M. LeMoine a résolu le difficile problème de plaire tout en instruisant. A chaque page de son livre il a su faire entrer avec le plus parfait à propos quelques épisodes de notre héroïque histoire, après lesquels on se repose délicieusement dans la lecture de fraîches peintures de chasse, de joyeuses parties de pêche. La seconde partie du volume résume un voyage de Québec à la Gaspésie; on se plaît à la lecture de quelques traits humoristiques que renferme ce voyage, tels que, par exemple, *l'histoire de la canne de M. Brydges*.

A ce point de vue *l'Album du Touriste* n'est pas seulement un livre de voyage, mais sa place est encore marquée dans toutes les familles canadiennes. A Québec, chacun l'achète; on le voit dans tous les chemins de fer, les touristes se l'arrachent.

Le mérite littéraire de l'ouvrage est incontestable; quant à son exécution typographique, elle est excellente et fait certainement honneur à MM. A. Côté et Cie.

Cet ouvrage est en vente à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes*. Prix, \$1 00; par la poste, \$1 15.

Moyen de régénérer les arbres

Voici ce qui a été employé avec succès: on prend une livre de colle forte que l'on fait fondre dans de l'eau chaude à laquelle on ajoute 40 pintes d'eau froide. On ameutit alors la terre autour de l'arbre, on forme une espèce de cuvette autour du pied dans laquelle on verse 5 à 6 pintes de cette préparation. Le bon effet ne tarde pas à se faire sentir. Il ne faut pas s'étonner de ce résultat, car, la colle forte constitue un engrais puissant composé de matières animales assez fortement azotées qui sont immédiatement assimilables par les racines de l'arbre; d'un autre côté, la colle forte n'atteint jamais les insectes qui parfois font tant de mal.

Le melon

Nous trouvons les lignes suivantes dans la *Santé publique* du docteur E. Decarie:

Parmi les légumes qu'on consomme le plus en ce moment à Paris, il faut placer en première ligne le melon, et chacun sait l'abus qu'on est disposé à en faire par ses chalenrs exceptionnelles. Il nous paraît donc utile d'en dire quelques mots aujourd'hui.

On distingue trois espèces principales de melons: les melons à écorce unie, les melons brodés et les melons cantalous, qui

sont certainement les meilleurs.

Le melon est, avec raison, fort recherché pendant la saison chaude, il rafraîchit et apaise la soif, mais il ne faut pas oublier qu'il est éminemment indigeste, et que les estomacs délicats doivent s'en défier. Je connais plusieurs personnes qui, toutes les fois qu'elles mangent du melon, éprouvent tous les symptômes d'un véritable empoisonnement. Ce qu'il y a de certain c'est que, mangé avec excès, il peut donner des coliques et de la diarrhée et quelquefois même des attaques de choléra. Ce n'est pas de nos jours seulement qu'on a signalé les accidents que peut causer le melon mangé avec excès.

Les historiens rapportent qu'il a causé la mort de quatre empereurs. Paul II, pape, mourut aussi d'une indigestion de melon. Clément VII en mangeait avec avidité pendant la maladie dont il mourut.

Simon Pauli, rapporte qu'un médecin regardait les accidents causés par l'usage excessif du melon, comme si graves, qu'ayant fait construire une maison avec l'argent qu'il avait gagné dans sa profession, il fit écrire en lettres d'or au-dessus de la porte :

Le concombre et le melon
M'ont fait bâtir cette maison.

Quoiqu'il en soit, et tout en admettant qu'il y ait dans ces récits peut-être un peu d'exagération, il est certain que les accidents causés par l'usage du melon dans certaines conditions ne peuvent pas être mis en doute, et le lecteur nous permettra de lui donner les conseils suivants basés sur l'expérience :

Pour être bon, il faut qu'un melon soit lourd, qu'il donne un parfum agréable, que sa queue, encore verte, ait un goût amer prononcé et qu'en le pressant sur tous les points on ne puisse y enfoncer le doigt. Certaines personnes croient pouvoir juger de la qualité d'un melon par la coloration, mais rien n'est plus trompeur.

Pour rendre la digestion du melon plus facile, il faut le manger avec du poivre et du sel, l'arroser de bon vin vieux et le servir au commencement du repas. Quelques gourmets le mangent quelquefois à la glace, c'est là un raffinement contre lequel l'hygiène doit s'élever et qui peut causer de graves accidents.

Encore un mot. Nous avons vu cette semaine, chez plusieurs marchands, des melons dont la maturation nous a paru très-avancée; il y a là un danger pour la santé publique, et nous nous permettrons de rappeler aux inspecteurs des marchés que, les règlements leur imposent le devoir de les faire disparaître.

La raison des temps difficiles

Un journal anglais soumet à la considération de ses lecteurs quelques remarques sensées dont voici la traduction :

" Nous aspirons de plus en plus à devenir un peuple où la plupart veulent vivre sans travailler des mains. Nos enfants n'apprennent point de métiers; les fils de cultivateurs encombrant les villes, en quête d'emploi dans les bureaux publics et autres; c'est à peine si une fille sur cent consent à se livrer aux travaux domestiques moyennant salaire, quelques grands que soient ses besoins; de sorte que nous sommes contraints de demander des bras à l'Europe, et d'acheter de ses artisans et metayers des produits d'une immense valeur que nous devrions trouver au pays. Bien que le nombre de nos mauvais garnements soit fort grand, la culture du chanvre est encore parmi nous à l'état de projet; quoique nous rencontrions à chaque pas des groupes de jeunes garçons qui méritent d'être flagellés pour leurs espiègleries ou leurs méfaits, nous importons les saules qui devront servir à orner les rues. Les femmes étincellent dans les tissus que fournit l'Europe; les hommes se couvrent de vêtements de fabrique étrangère; les jouets servant à amuser les plus jeunes enfants viennent généralement d'au-delà de l'océan. Nous ressemblons au cultivateur qui engage le fils de son voisin pour bûcher son bois; soigner ses bestiaux et faire ses commissions, pendant que ses propres fils fument au cabaret voisin et jouent au billard, et qui s'étonne ensuite de voir qu'en dépit de tous ses efforts, il enfonce annuellement dans les dettes, et que, le shérif venant un bon

jour à la faire d'guerpir, il soit à la fin forcé de chercher aventure ailleurs.

" Mais tournons la page. Il faut enseigner à nos garçons et à nos filles l'amour du travail, et les mettre en mesure de s'en acquitter avec succès. Il faut qu'un moins grand nombre se tournent vers les professions libérales, et qu'un plus grand nombre s'évertuent à devenir d'habiles artisans et de laborieux cultivateurs. Il nous faut cultiver et fabriquer pour une valeur annuelle de deux millions de piastres et réduire par là la dette nationale, qui pourrait augmenter avec les ans. Il faut rendre les jeunes gens aptes à établir et à gérer des fabriques, des usines, des moulins, des tanneries, à ouvrir et à exploiter les mines de leur pays, à améliorer les outils propres aux divers métiers, et à doubler le rendement des champs paternels. De cette façon, nous opposerons une digue à la marée des dettes qui envahit progressivement la terre ferme de nos ressources, et nous éloignerons pour toujours le fléau des temps difficiles."

— *Pionnier de Sherbrooke.*

Manière pour bien poser la tapisserie

Préparation de la colle. — Prenez cinq livres de bonne farine délayée dans un demi gallon d'eau froide, car l'eau chaude fait une colle motonneuse. Jetez dessus un gallon d'eau chaude et faites la bouillir 2 ou 3 minutes. En même temps faite fondre une livre de colle forte dans un gallon d'eau bouillante, vous mêlerez les deux colles ensemble. Si elle se trouve un peu épaisse, ajoutez-y un peu d'eau chaude.

Pour tapisser sur un enduit ordinaire.

— Mouillez votre mur partout avec un linge pour l'imbiber ensuite au moyen d'un pinceau, appliquez-y une couche de colle bien claire pour servir de mordant: enfin posez votre tapisserie enduite d'une couche de colle uniforme.

Pour tapisser les vieux enduits blanchis:

— Il faut gratier et faire tomber tout ce qui ne tient pas. Pour les murs à glace déjà vieux, il faut les laver pour qu'lever toutes les substances grasses qui ont pu s'y attacher.

Pour bien tapisser les plafonds: il faut choisir des tapisseries convenables et fortes, mettre un peu plus de colle forte et plus épaisse que celle que vous mettez sur les colombages. Il faut se servir aussi d'un petit balai ou d'une brosse à longs crins garnie d'un manche pour appliquer la tapisserie. L'usage de poser des bordures aux corniches et aux plintes est très-recommandable en ce qu'elles donnent plus de relief et de ténacité à la tapisserie.

Procédé pour vernir la tapisserie: Il faut éviter, en posant la tapisserie, de n'y laisser aucune bulle d'air. Quand il s'en trouve, on les fait disparaître avec une épingle. Prenez de la colle de poisson en quantité suffisante; une livre couvre 12 pieds carrés, mettez dans votre colle de poisson de l'eau chaude non bouillante et faites-la bouillir, vous aurez soin de l'écumer. Quand elle sera assez réduite, vous la tirez du feu et vous l'emploierez tiède; vous l'appliquerez sur le papier avec un pinceau plat léger ayant soin de l'étendre également sans passer deux fois à la même place; il faut éviter aussi de la laisser couler.

Si la tapisserie est blanche ou blanchâtre, employez l'isingslass, et le vernis blanc également; mais pour le papier de couleur, le vernis ordinaire est aussi bon. Si le papier était commun il faudrait pour plus de sûreté une seconde couche de colle bien claire afin de prévenir les taches. En posant le vernis il faut l'empêcher de couler sur le mur. Le vernis blanc met huit jours et plus à sécher.

Quelques conseils agricoles

Dans le numéro du 28 avril dernier de la *Revue d'économie rurale*, M. F. L., propriétaire à Gincouillac (Lot); se jette dans des considérations tellement sombres qu'elles feraient presque disparaître toute espèce de confiance dans la Providence. Chaque époque a présenté ses difficultés et ses ressources, mais la terre a sans cesse donné satisfaction à tous les besoins. " Je suis persuadé qu'autrefois les misères étaient encore plus grandes qu'aujourd'hui. Ce qu'il faut avant tout, c'est de

vivre avec son époque. Anciennement la main-d'œuvre se réduisait presque à rien; il suffisait le plus souvent de nourrir et d'entretenir l'ouvrier agricole; l'instruction était considérée comme superflue et même comme nuisible. Maintenant les choses ont changé de face; il faut dépenser de l'argent à pleines mains pour défricher et pour fumer les terres; pour travailler dans de bonnes conditions, il est nécessaire d'être initié aux principes élémentaires d'agriculture, sans cela on doit céder le manche de la charrue à un autre, ou bien s'abstenir de toute culture, ce qui vaut mieux que de marcher vers la ruine.

« Pour qu'un fermier puisse se tirer honorablement d'affaire, il faut que la valeur des fourrages d'une année soit égale au prix de fermage, il est donc important que l'on prenne tous les moyens possibles pour récolter de très fortes quantités de foin, car c'est le seul moyen d'avoir à sa disposition de grandes ressources. Les fourrages se vendent presque toujours fort bien, il en est de même pour les fumiers — les animaux sont sujets à des oscillations qui se produisent d'un marché à l'autre, mais les prix sont généralement assez bien tenus et parfois rémunérateurs.

« Un propriétaire intelligent doit donc faire tout son possible pour restreindre l'étendue des terres semées en céréales et bien soigner celles qu'il cultivera de cette façon, plutôt que de trop développer la culture du blé dans de mauvaises conditions.

La comptabilité agricole.

Dans un travail sur la comptabilité agricole publié par M. Saive, nous trouvons les lignes suivantes que nous croyons fort utiles de placer sous les yeux de nos lecteurs :

« Qu'il nous soit permis d'exprimer un regret et d'émettre un vœu bien facile à réaliser. L'instruction des jeunes filles à la campagne est encore plus négligée, si c'est possible, que celle des jeunes gens. Si, dans les écoles sérieusement organisées, on leur apprendait, outre les travaux de leur sexe, ces éléments de comptabilité rurale dont nous sollicitons l'application à toutes les exploitations agricoles grandes ou petites, c'est par la femme que seraient tenues ces comptabilités du ménage champêtre, que le mari aurait seulement à vérifier et à surveiller. Ce n'est pas une utopie. Nous connaissons des écoles de jeunes filles, où toutes ces choses leur sont enseignées; des inspections régulières maintiennent l'activité dans ces écoles, dont les élèves subissent des examens et reçoivent à leur sortie des attestations ou diplômes visés des autorités. On ne sera pas surpris d'apprendre que les jeunes filles qui se distinguent dans leurs études, même quand elles sont peu favorisées du côté des avantages personnels, et totalement privées de fortune, sont recherchées par des cultivateurs aisés ou riches qui habitent dans le voisinage.

« Un proverbe français, vrai dans tous les pays, dit que :

La femme, et non le maçon,
Fait et défait la maison.

« Nous le répétons. C'est à la femme du fermier qu'il appartient d'apporter la régularité dans les opérations, d'éclairer son mari sur les résultats, en tenant noté de tout pendant que le chef d'exploitation veille à l'extérieur. Mais il faut pour cela qu'une instruction appropriée à leur condition rende les jeunes filles de la campagne capables de concourir à la prospérité du ménage par la comptabilité agricole simple et claire, telle qu'il la faut pour aider les populations rurales à obtenir ce qui, dans une société bien organisée, ne devrait manquer à personne : l'aisance par le travail.

Les pères de famille habitant les campagnes devraient lire souvent ces lignes, et bien se convaincre qu'ils ne peuvent pas rendre un plus grand service à leurs fils et à leurs filles qu'en leur faisant donner l'éducation agricole la plus complète.

Les plantes utiles

D'après un auteur allemand, le nombre des plantes utiles s'élève à 12,000 environ; il faut dire que les recherches n'ont été complètes que dans quelques régions de la terre, car sur

la plus grande partie du globe, on connaît imparfaitement les plantes communes, et bon nombre de celles-ci manquent de définition botanique, parce que les voyageurs se préoccupent rarement de les observer à ce point de vue.

On ne connaît pas moins de 2,500 plantes économiques, parmi lesquelles on compte 1,100 fruits, baies et graines comestibles; céréales, 50; graines mangeables de graminées non cultivées, 40; d'autres familles, 23; rhizomes comestibles, racines, tubercules, 260; oignons 37; légumes et salades, 120; palmiers, 40; les arrowroot, 32; sucres, 31; salep 40.

On obtient des boissons vineuses de 200 végétaux; des aromates de 266. On compte 50 succédanés du café, 120 du thé. Le caoutchouc provient de 140; le caoutchouc de 96; le gutta-percha de 7; la résine, les gommes balsamiques de 389; la cire de 16; la graisse et les huiles éthérées de 330; 88 plantes fournissent de la potasse, de la soude et de l'iode; 1650 des teintures; 47 du savon; 258 des fibres propre au tissage; 44 du papier; 48 des matériaux pour toiture; 100 sont utilisées pour claires et taillis. On emploie 740 espèces à la construction et on connaît 615 plantes vénéneuses. D'après Endlicher, sur les 279 familles naturelles que l'on connaît, 18 seulement ont paru jusqu'à présent dépourvues de toute utilité.

Gruau d'avoine

Pour préparer ce gruau, on met de l'avoine dans une chaudière avec très-peu d'eau, comme pour coïrer à la vapeur: on fait chauffer doucement. L'avoine est cuite quand un bâton de bois blanc plongé dans la chaudière en sort sans trace d'humidité. On place l'avoine ainsi cuite pour sécher sur un four; quand le pain est cuit, on ajoute quelques fagots, et on laisse le four fermé environ un jour. Cette opération grillée en partie le grain, qui prend une couleur foncée de noisette et devient plus facile à digérer, on le fait passer entre deux meules assez espacées pour briser l'enveloppe sans rompre le grain; on sépare du grain la vanne, on réduit ensuite l'avoine en gruau entre des pierres très-dures. Ce gruau cuit à l'eau avec un peu de beurre, ou délayé dans du lait ou du bouillon, est un aliment sain et agréable.

Les associations en Angleterre

On s'étonne quelquefois que l'Angleterre marche si rapidement dans la voie du progrès agricole et industriel. Cet étonnement disparaît lorsque l'on étudie avec soin ce qui se passe dans ce pays, où l'initiative individuelle a tant de puissance. Chacun veut sérieusement contribuer à l'amélioration de l'agriculture, de l'industrie; on forme des sociétés de tout genre; les grands propriétaires demeurent une partie de l'année dans leurs terres, et ils s'initient ainsi chaque jour aux meilleurs procédés de culture; ils comprennent que l'agriculture est une industrie qui peut aussi donner de brillants résultats, pourvu que l'on ne soit parcimonieux ni d'engrais ni de travail. Dans la Grande-Bretagne, on cherche surtout à répandre sur tous les points l'enseignement agricole, car, avec leur habitude pratique des affaires, les Anglais comprennent parfaitement que l'on exerce toujours fort mal une profession quelconque, lorsqu'on ne la connaît pas bien et lorsqu'on marche souvent en aveugle. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans un travail publié par M. Alphonse Pinède, avocat à la Cour impériale de Paris.

Après avoir démontré les inconvénients de la centralisation, M. Pinède signale trois espèces de sociétés.

« Les unes, dit-il, ont pour objet de faire pénétrer dans toutes les localités la connaissance des choses utiles. Il y en a même dans les villes de 2,000 âmes. Ainsi j'ai vu dans le comté de Surrey une société composée de prêtres, de propriétaires, de magistrats, qui, se partageant les diverses parties d'un programme, faisaient des leçons spéciales sur certaines branches, qu'ils étudiaient spécialement pour qu'elles fussent généralement connues. Il n'est pas rare que ces sociétés fassent venir de l'étranger, même à grands frais, des hommes spéciaux qui popularisent leur enseignement.

« D'autres sociétés s'adressent plus particulièrement aux

fermiers. Il y en a dans presque toutes les villes de l'Angleterre. J'ai assisté à plusieurs de leurs dîners, semi-annuels. Les personnages les plus considérables y sont réunis aux personnes des conditions les plus simples. Tous trouvent l'occasion d'y placer un mot, et cet échange d'idées, fait entre tous avec cordialité, accroît les connaissances communes et augmente l'estime des uns pour les autres.

Une autre société, qui s'étend comme un réseau sur toute l'Angleterre, a pour président lord Shaftsbury, qui est le La Rochefoucauld de l'Angleterre. Elle fait le plus grand bien. Elle a pour titre : Société pour l'amélioration des habitations des classes populaires. J'ai vu répandus à des milliers d'exemplaires des plans de chaumières pour les paysans, et je ne pouvais me défendre, en songeant à mon pays, de croire qu'il serait bien facile de modifier notre situation actuelle chez nous, sans dépense, en éclairant seulement les paysans sur les meilleurs moyens de construction et d'établissement de leurs chaumières. Qui ne sait combien leurs maisons sont souvent mal exposées, mal aérées, mal ventilées, maladroitement construites ? Que de choses pour lesquelles il ne faut qu'indiquer la voie à suivre !

Cette dernière phrase ne résume-t-elle pas ce que nous avons répété bien des fois dans ce journal ? "Instruisez les jeunes gens des campagnes, vous en ferez de bons cultivateurs, d'excellents citoyens, et vous les fixerez au sol."

Imitons les Anglais dans ce qu'ils ont de bon. Faisons des sociétés pour la propagation de l'instruction et des journaux agricoles ; formons des associations de secours mutuels ; et procurons aux paysans tous les secours qu'ils trouveraient dans les villes ; créons des sociétés de crédit agricole, par l'intermédiaire desquelles le cultivateur empruntera à un faible intérêt les sommes dont il a besoin pour améliorer ses cultures, acheter des engrais, des instruments perfectionnés, des animaux, plus en rapport avec les besoins de notre époque.

Avec l'enseignement et le crédit largement développés, avec les institutions de secours réclamées depuis si longtemps, à l'établissement desquelles les habitants des campagnes ont autant de droit que ceux des villes, l'agriculture deviendra rapidement prospère et florissante, et nous marcherons à la tête de toutes les nations, puisque nous pourrions mettre en jeu avec profit toutes les forces actives dont le Créateur nous a si généreusement doté.

Petite Chronique

La compagnie d'instruments agricoles de Québec. — A l'assemblée générale des actionnaires, tenue samedi, le 24 courant, ont été élus directeurs de cette compagnie, MM. Cirice Tétu, William McWilliam, J. Reid, Geo. Hall, J. B. C. Rébert, Cyr. T. Suzor, Prudent Vallée.

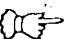
Ce que coûtent les grèves. — Le journal américain, *the Press*, de Philadelphie, fait remarquer qu'il résulte de rapports du congrès des Trades-Unions, tenu à Nottingham (Angleterre), rapports publiés récemment, que pendant les quatorze mois d'une épreuve, finissant avec l'année 1870, la société des mécaniciens réunis (*Society of amalgamated Engineers*) a dépensé pour soutenir les grévistes la somme énorme de 2,173,000 piastres, et la société des fondeurs en fer, *Iron Founders*, de son côté, la somme également énorme de 1,100,000 piastres. Or, ajoute ce journal, la plus petite de ces sommes aurait suffi amplement pour établir une grande fonderie coopérative, ou une usine de n'importe quelle espèce. N'aurait-il pas été mille fois plus sage de la part de ces sociétés de dépenser leurs millions de cette manière que d'entretenir dans l'oisiveté des hommes capables de travailler et de gagner leur vie ? Une entreprise de ce genre, une fois mise en train, aurait fourni de l'emploi à un nombre plus ou moins grand d'ouvriers qui pouvaient être mécontents du salaire qu'on leur donnait ailleurs, et par là, elle eût contribué à élever le prix de ces mêmes salaires beaucoup plus efficacement que ne pourront le faire les grèves qui ne sont qu'un expédient maladroît et coûteux.

— Le *Times* de Chicago annonce qu'il n'y a aucun ralentis-

sement dans la reconstruction de la ville. Partout dans les districts incendiés, on voit les ouvriers à l'œuvre, de nouvelles maisons qui sortent du sol et le 9 octobre prochain, anniversaire du grand incendie, à peine la ville de Chicago se souviendra-t-elle de son malheur. Elle pourra se vanter d'être la ville la plus récente du monde entier. En même temps elle sera un exemple de ce que peut accomplir l'énergie humaine.

— Les nommés Grondin et Létourneau de St. Joseph, qui s'occupent de chercher de l'or dans les terrains miniers de la Beauce, ont mis la main sur un morceau de quartz d'environ quatre à cinq onces. On dit qu'il vaut au-dessus de soixante piastres. On sait que les régions aurifères de la rivière Chaudière valent, au dire des travailleurs de Californie, les mines de Nevada et d'Australie. Tous les jours les mineurs, en grand nombre travaillent avec succès sur les bords de la rivière Gilbert, comme aussi sur les bords de la rivière des Plantes, à St. François de Beauce.

— Lorsque des volailles ont voyagé pendant quelque temps et qu'elles ont souffert la faim, il faut d'abord leur donner peu à boire et à manger, on leur administre seulement un peu de pain mouillé qui se digère facilement. Le lendemain, on augmente la ration et on ajoute un peu de grain. Pour élever d'ailleurs et maintenir les volailles dans de bonnes conditions, il est absolument nécessaire de tenir le poulailler toujours très-propre ; sans cela, les maladies s'emparent des volailles et on en perd une grande quantité.

 Payez au plus tôt vos arrérages d'abonnement à la "Gazette des Campagnes." Comme nous désirons faire quelques améliorations à notre journal, nous avons grandement besoin des argents qui nous sont dus.

RECETTES

Conservation du céleri pendant l'hiver

Pour conserver les céleris pendant l'hiver, on les enterre sur place, après les avoir liés, par un temps bien sec, avec de la paille, jusqu'aux premières feuilles, ou bien on les met à la cave dans du sable.

Un troisième moyen est mis en pratique depuis quelque temps : c'est celui qui consiste à les lier comme si on voulait les laisser sur pied, à les arracher en laissant de la terre à leurs racines, et à les étendre sur de la paille de sarrasin, en séparant chaque rangée de céleris par une couche de la même paille ; ce procédé donne de forts bons résultats.

Moyen de guérir les brûlures

Nous lisons dans le *Journal des cultivateurs* :

Nous venons d'obtenir dans un cas de brûlure en touchant un vase de faïence placé directement sur le feu, un résultat merveilleux, par un moyen d'une simplicité élémentaire et qui est à la portée de tous.

La brûlure existait sur trois doigts de la main gauche. Elle a d'abord été arrosée d'eau-de-vie, ce qui a produit un soulagement immédiat. Puis, après avoir râpé du savon de Marseille dans deux ou trois cuillerées d'eau-de-vie et avoir battu le tout pour en faire une sorte de pomade, nous en avons appliqué une couche épaisse sur la partie lésée, et une autre couche sur le linge appliqué sur cette même partie.

La douleur a dès lors disparu. Lorsqu'elle tendait à reparaître, elle disparaissait de nouveau en arrosant le linge avec de l'alcool. Au bout de quelques heures, la guérison était assurée ; et l'accident était arrivé le soir, le lendemain matin il n'y paraissait plus, la peau était seulement jaune à la place atteinte. Alors même qu'il y aurait pu être, le moyen est aussi efficace, mais il faut renouveler le pansement deux ou trois

fois en vingt-quatre heures. En trois jours, il a été remédié à un cas pareil après un incendie à Paimpoul, près de Saint-Pol-de-Léon, sans douleur, aucune pour le malade.

Les glands comme poison pour les jeunes bêtes à cornes

M. Charles Jobez assure que les glands empoisonnent les jeunes bêtes à cornes, alors surtout qu'ils sont consommés avec excès. Dans certaines circonstances les 3/4 des bêtes malades succombent. Avis donc aux habitants des campagnes.

Destruction des chenilles par les fourmis

M. Ritter assure que les fourmis sont un auxiliaire puissant pour détruire les chenilles. On trouve dans les bois de sapins et de pins d'énormes fourmillières employées avec grand succès contre des chenilles qui dévoraient des plantations de choux. Ces fourmis ont été mises dans un sac et jetées sur les choux attaqués. Immédiatement les fourmis se sont mises à l'œuvre, elles ont saisi les chenilles et ne les ont plus lâchées. Ces insectes malfaisants se sont éloignés en toute hâte, comme s'ils comprenaient le danger et le lendemain on n'en voyait plus un seul dans la pièce de choux, on les trouvait mourants attachés par paquets au murs du jardin. Les forestiers allemands protègent les fourmis, parce qu'ils savent qu'elles rendent des services, aussi leur enlèvement dans les forêts est interdit. Il est bien facile d'essayer ce procédé et de savoir s'il donne des résultats.

College de Ste. Anne

PERSONNEL :

Les élections ont donné lieu aux changements suivants :

Révd. H. Kéronac, Procureur,
Révd. W. Tremblay, Directeur des Ecoliers.
Révd. Jos. O. Faucher, Directeur de l'Ecole d'agriculture.

10. Le prix de la pension pour l'année scolaire, \$100, payables en trois termes, d'avance : le premier, à la rentrée; le second, au 10 décembre; le troisième, au 20 mars.

20. On ne déduit rien sur le premier terme en faveur de ceux qui arrivent après l'ouverture des classes, non plus que sur le dernier à l'égard de ceux qui sortent avant la fin de l'année. Dans le cours de l'année, il n'y a déduction que pour absence d'au moins deux mois consécutifs.

30. Aucun élève n'est reçu sans avoir payé les arrérages des années précédentes.

40. Le Collège procure toutes les fournitures classiques au plus bas prix possible.

50. On pourra se procurer aussi au Collège le lit complet, ou seulement couchettes et matelats à aussi bas prix possible.

60. Le Collège tient constamment ouverte une infirmerie pour les élèves malades, moyennant quinze centins par jour en sus de la pension ordinaire. On peut s'abonner chez le Médecin pour \$2. par année.

DÉPENSES ACCESSOIRES :

Musique.—Usage des pianos et leçons.....\$15.00
Violons ou autre instrument, leçons..... 3.00
Dessin paysages,—à part les fournitures,—leçons.... 2.00

N. B.—La rentrée des pensionnaires aura lieu le 5 septembre prochain, et les classes rouvriront le 6 septembre au matin.

F. BUTEAU, Ptre.
Supérieur.

Sté. Anne de la Pocatière, 20 Août 1872.

COUVENT DE STE. ANNE DE LA POCATIERE

La rentrée des élèves de cette institution aura lieu le DEUX SEPTEMBRE prochain, et l'ouverture des Classes le 3 Septembre au matin.

Le prix de la pension, par mois.....\$5.00
Pour le piano.....1.50
Pour le dessin.....0.50
Pour le lavage.....0.50

Ce magnifique Couvent, qui a été inauguré il n'y a que quelques mois, vient d'être entièrement terminé, et tout y récite une science parfaite des exigences de la santé, et de la sécurité. Les appartements sont spacieux, bien éclairés, la ventilation parfaite. Il y a Chapelle, salle d'étude, salle de couture, salles de récréation, et une immense galerie où les élèves pourront prendre leurs récréations au cas de pluie. Le dortoir occupe un étage et offre toutes les commodités possibles. Le site de cette superbe bâtisse commande une superbe vue.

Cette institution dirigée par des Religieuses remplies de dévouement est digne d'une haute recommandation.

On y enseigne le français, l'histoire, l'arithmétique, la géographie, la calligraphie, la littérature, la musique, le chant, la couture, etc., etc.

L'enseignement de l'anglais forme aussi une partie du programme de cette institution. Pendant une partie de la récréation du midi, on obligera les élèves à ne parler qu'en anglais. Cette récréation, présidée par une maîtresse anglaise, aura l'avantage d'initier les enfants à une langue devenue nécessaire.

Les élèves-pensionnaires, à tour de rôle, devront être initiées aux travaux de la maison; par cela, elles acquerront le secret de l'économie domestique, sans nuire à leurs études ordinaires.

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS seront reçues à ce département à Ottawa, jusqu'à MIDI, LUNDI, le 30 SEPTEMBRE prochain, pour la construction de phares aux places ci-dessus mentionnées, savoir :

POINTE A MAQUEREAU, comté de Bonaventure, Québec.

CAP WHITTLE, Labrador;

MATANÉ ou METIS, Comté de Rimouki;

ILE DE LA MAGDELEINE, Magdeleine;

POINTE GASPÉ, Comté de Gaspé;

PORTNEUF, Comté de Saguenay;

BAIE ST. PAUL, Comté de Charlevoix;

CAP DESPAIR, Comté de Gaspé

Aussi pour la construction de sifflets d'alarme et d'édifices à Cap Ray, Terre-neuve, Iles de la Magdeleine et Pointe de Gaspé.

Les plans et spécifications de tous ces travaux peuvent être vus le et après le 1er SEPTEMBRE prochain au bureau de l'Agent du département à Québec où les soumissionnaires peuvent aussi obtenir des blancs de soumissions.

Les plans pour les phares et les édifices dans le Comté de Gaspé et pour le phare à la Pointe à Maquereau peuvent aussi être vus au bureau de Joseph Edan, écuyer, maître du Havre, Gaspé; et pour le phare de la Pointe à Maquereau au bureau du Dr. Robitaille, M. P., New-Carlisle.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

P. MITCHELL,

Ministre de la Marine et de Pêcheries.

Département de la Marine et
des Pêcheries.
Ottawa, 15 juin 1872